

Le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Maliotenam sur les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain

Vers une concitoyenneté

Shanie Leroux

Volume 27, Number 1, Fall 2014

Mouvements sociaux et nouveaux acteurs politiques : incidences sur les pratiques de gouvernance autochtone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033619ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033619ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leroux, S. (2014). Le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Maliotenam sur les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain : vers une concitoyenneté. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), 64–77.
<https://doi.org/10.7202/1033619ar>

Article abstract

This paper reports the findings from qualitative research about the points of view of 24 Innu participants from Uashat, Maliotenam and Sept-Îles on relations between indigenous and non-indigenous people in urban environments. The work is based on a clinical, intercultural stance, with a holistic perspective consistent with indigenous ways of approaching understanding and knowledge. Despite ongoing marginalization, the findings show that the Innu are resolutely committed to a process of reappropriation, and are now crucial social stakeholders in urban governance.



Le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Maliotenam sur les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain : vers une concitoyenneté

Shanie LEROUX

Diplômée de 2^e cycle en travail social
Université du Québec à Montréal

L'article expose les résultats d'une recherche qualitative portant sur le point de vue de vingt-quatre participants innus d'Uashat, Maliotenam et Sept-Îles sur les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain. La démarche s'appuie sur une approche clinique et interculturelle, dont la perspective holiste concorde avec les façons autochtones d'aborder le savoir et la connaissance. Malgré une marginalisation toujours à l'œuvre, les données démontrent que les Innus sont résolument engagés dans un processus de réappropriation et constituent d'ores et déjà un acteur social incontournable pour la gouvernance de la ville.

Mots clés : Innus; Autochtones; relations interculturelles; milieu urbain; concitoyenneté.

This paper reports the findings from qualitative research about the points of view of 24 Innu participants from Uashat, Malitotenam and Sept-Îles on relations between indigenous and non-indigenous people in urban environments. The work is based on a clinical, intercultural stance, with a holistic perspective consistent with indigenous ways of approaching understanding and knowledge. Despite ongoing marginalization, the findings show that the Innu are resolutely committed to a process of reappropriation, and are now crucial social stakeholders in urban governance.

Keywords: Innus; Indigenous people; intercultural relations; urban environment; fellow citizenship.

INTRODUCTION

Au Québec, c'est plus de la moitié des Autochtones qui vivent en milieu urbain, dont 41 % demeurent dans de petites régions urbaines de moins de 100 000 habitants comme Sept-Îles (Statistique Canada, 2008). Cette présence accrue des Autochtones dans les villes québécoises est un phénomène récent (Lévesque, 2003) qui fait actuellement l'objet d'un vide juridique (RCAAQ, 2006). La population autochtone urbaine présente une diversité de plus en plus marquée (Wotherspoon, 2003), qui inclut l'émergence d'une classe sociale intermédiaire (ou « classe élite » (RCAAQ, 2006)) qui vit la ville différemment et crée de nouveaux rapports entre les groupes qui la côtoient.

Quoique partageant un territoire commun, les peuples autochtones et leurs concitoyens allochtones¹ « tendent à poursuivre une existence parallèle », basée sur la simple coexistence (Goulet, 2006). Si des transformations profondes de la présence autochtone dans les villes s'inscrivent dans le sens d'une affirmation identitaire et d'une appropriation (Lévesque, 2003; Dugré *et al.*, 2009), un

1. Pour qualifier les deux groupes en présence, on a choisi les termes « Autochtone », qui signifie « issu du sol même où il habite » et « Allochtone » défini comme « qui provient à l'origine d'un endroit différent » (Goulet, 2006). Indiquons toutefois que le terme « Autochtone » masque la diversité qu'il contient et « englobe différents peuples qui n'ont parfois que très peu de points en commun, hormis la reconnaissance d'un statut légal et politique particulier » (Bouchard *et al.*, 2008 : 31).

large consensus existe également selon lequel la dynamique de marginalisation des Autochtones constitue toujours un facteur contributif majeur des problèmes sociaux vécus (CRPA, 1996; Bopp *et al.*, 2003; Dupuis, 2001).

Cet article présente les résultats d'une recherche² visant à connaître le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Maliotenam sur les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain. À partir du point de vue de participants innus, les objectifs étaient de caractériser ces relations à Sept-Îles, d'identifier des espaces urbains qui les influencent ainsi que des actions à entreprendre pour favoriser un meilleur vivre ensemble dans la ville. L'article se divise en trois sections : le contexte de la recherche (incluant la méthodologie et les repères théoriques), la présentation de résultats et trois pistes de discussion. Un espace important sera consacré à la présentation du point de vue des acteurs, afin – bien modestement – de contribuer à cesser le « processus d'effacement » des Autochtones de l'histoire de nos villes (Kermaal et Lévesque, 2011). Les données démontrent d'ailleurs que malgré une marginalisation persistante, les Innus se positionnent d'ores et déjà comme un acteur social³ doté d'une importante force de transformation.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

La ville de Sept-Îles

La ville de Sept-Îles comporte la particularité de compter une communauté innue de très grande proximité, qui se divise en deux localités : Maliotenam se trouvant à seize kilomètres seulement à l'est de Sept-Îles, et Uashat étant directement enclavée dans l'espace urbain, aux limites ouest du centre-ville. La scission de la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam résulte du déplacement forcé, en 1954, de la population innue d'Uashat vers la « réserve » nouvellement créée de Maliotenam, où un pensionnat a également été construit (Vachon, 1985). Puisqu'une cinquantaine de familles ont résisté au déplacement – malgré les menaces et représailles des autorités religieuses et municipales –, des Innus sont également demeurés à Uashat. Sept-Îles constitue aussi le centre de référence de cinq autres communautés innues

2. Mémoire de maîtrise rattaché à l'École de travail social de l'UQAM, sous la direction de Danielle Desmarais, dont l'enquête de terrain a notamment été soutenue par le réseau Dialog (Leroux, 2011).

3. Les travaux de Touraine ont dépeint l'acteur social comme « une disposition collective faite de valeurs et de résistance commune à la domination, susceptible d'affronter les forces défensives de l'ordre public ou managériale pour inventer la transformation du modèle culturel dominant » (Sainsaulieu, 2004 : 38).

et d'une communauté naskapie, ce qui porte à environ 7 000 le nombre d'Autochtones fréquentant la ville, sur une population totale de 26 000 habitants (Descent et Vollant, 2007).

Méthodologie

Les données présentées proviennent d'une démarche qualitative d'enquête de terrain de six semaines⁴ comprenant trois techniques de collecte de données. Deux entretiens individuels exploratoires avec une femme et un homme innus bien ancrés dans la communauté ont d'abord permis de mieux comprendre le milieu et de guider la construction de notre schéma d'entretien collectif. Quatre groupes de participants ont ensuite été formés : 1) jeunes étudiants du Cégep; 2) personnes fréquentant le Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (CAA-SÎ) (majoritairement des personnes vivant hors communauté); 3) acteurs locaux possédant une solide expertise du milieu; 4) intervenants sociaux, eux aussi très bien ancrés dans la communauté. Les entretiens ont réuni vingt-quatre participants innus. Le recrutement a été réalisé à l'aide d'informateurs clés (par effet « boule de neige »), par des lettres envoyées aux divers organismes innus et à l'aide d'affiches posées dans des lieux publics. Il y a eu création de sous-groupes de participants selon leurs caractéristiques. Quoique non représentative, la sélection a tenu compte du principe de diversification (âge, sexe, lieu de résidence, profession, classe sociale). Une observation participante a également été réalisée dans des lieux publics et lors de divers événements. Une analyse de contenu des données a été réalisée en s'appuyant sur Duchesne et Haegel (2008) et Baribeau (2009). Le consentement du Conseil de bande de la communauté (*I'Innu Takuaikan Uahat mak Mani-Utenam - ITUM*) a été obtenu lors des premiers jours sur le terrain, avant de commencer l'enquête.

Repères théoriques

La recherche s'est appuyée sur l'approche clinique en sciences humaines telle que développée plus particulièrement par Sévigny (1997), Desmarais (2009) et Rhéaume (2007), puis sur l'approche interculturelle suivant Abdallah-Preteille (2005 et 2006). Alors que l'approche clinique propose une posture d'engagement du chercheur qui permet le changement, la théorie interculturelle

4. L'enquête de terrain a été réalisée en deux phases entre août et octobre 2009.

offre une réflexion d'intérêt sur la rencontre, la diversité et la culturalité⁵. Ces deux approches convergent à de nombreux égards : elles s'ancrent dans l'action, dépassent le dualisme théorie/pratique, assument l'incertitude et mettent en scène des sujets qui s'interdéfinissent et coconstruisent du sens. L'approche clinique considère dans son analyse les niveaux microsocial, mésosocial et macrosocial (Desmarais, 2009), tout comme l'approche interculturelle qui tient compte, en plus des caractéristiques individuelles, des facteurs environnementaux et structurels (Abdallah-Preteuille, 2005). S'intéressant toutes deux aux interactions, elles permettent une perspective holiste qui concorde bien avec les façons autochtones d'aborder l'éthique, le savoir et la connaissance (Bopp *et al.*, 2003). En effet, selon la Fondation autochtone de guérison, la plupart des Autochtones perçoivent le monde « sous le rapport des relations interpersonnelles et cherchent à comprendre et à expliquer un phénomène naturel et social en fonction de l'écologie des systèmes organiques d'où surgit le problème » (Bopp *et al.*, 2003 : 23).

Dans la foulée de cette approche clinique et interculturelle, cinq repères conceptuels ont guidé l'analyse qualitative de contenu réalisée, ainsi que la présentation des résultats : l'espace urbain, la marginalisation, la concitoyenneté, le sujet-acteur et l'altérité. *L'espace urbain*, toile de fond des relations, s'inscrit à la fois dans les lieux physiques et dans les représentations que l'on se fait de ces lieux en tant qu'espaces symbolisés (Augé, 1994). Dans la contemporanéité dans laquelle nous nous trouvons, il y a par ailleurs multiplication des « non-lieux », c'est-à-dire les endroits dénués de valeur symbolique (Augé, 1994 : 156). Vant (1986) explique que les positions topologiques, les frontières, les règles d'utilisation de l'espace peuvent révéler – voire influencer – certains rapports sociaux. Touchant à l'identité et aux représentations, le rapport à l'espace peut d'ailleurs apparaître comme un symbole fort de marginalisation (Vant, 1986). Pour Parazelli (2007), le concept de *marginalisation* renvoie toutefois à une mise à l'écart au sein de la société et donc, à une idée de présence, de fonction subversive ou créatrice de la marge.

Les relations peuvent être analysées et comprises à la lumière du concept de (con)citoyenneté. Pour Picard (2002), le cœur de la citoyenneté réside dans la participation à la régulation de la communauté et de ses règles de vie, ainsi que dans le droit fondamental de prendre part à l'exercice de la souveraineté. Weinstock (2000) relève trois dimensions à la citoyenneté : un

5. Alors que le multiculturalisme focalise sur la reconnaissance des différences culturelles et sur leur coexistence, l'approche interculturelle met l'accent sur une démarche de mise en relation (Abdallah-Preteuille, 2005) et sur une prise en compte des interactions entre « deux entités qui se donnent mutuellement sens » (Abdallah-Preteuille, 1985, cité dans Legault, 2000 : 48). C'est dans cette perspective que l'approche nous apparaît pertinente pour les relations entre Autochtones et allochtones et non – en aucun cas – en référence aux questions liées à l'immigration.

statut juridique porteur de droits et responsabilités, des pratiques liées à la participation et à l'engagement, ainsi qu'une dimension identitaire. Utilisée par Picard (2002) et par Lamoureux (2001), la *concitoyenneté* est heuristique en ce qu'elle met l'accent sur l'existence de liens sociaux, de relations entre les citoyens. Elle constitue « une façon d'exprimer l'essence de la citoyenneté, qui implique un pouvoir conjoint et souverain » (Picard, 2002 : 45), impossible sans la prise en compte de l'altérité. La concitoyenneté telle que décrite par Lamoureux (2001) suppose notamment l'accès à des espaces où il y a possibilité d'action et de parole, la possibilité de contrôler sa vie et celle de sa collectivité (ce qui implique une autonomie des personnes et une réappropriation de leur expérience), de même que la reconnaissance des savoirs populaires.

La concitoyenneté met en scène à la fois un « processus de subjectivation » et un « mouvement d'acteur » (Lamoureux, 2001). Selon la perspective clinique, l'être humain est en effet à la fois sujet et acteur; l'acteur devenant peu à peu sujet au fil de ses « expériences sociales », alors qu'il tente de conférer un sens à ce qu'il expérimente (Dubet, 1995). Ce « devenir sujet » s'effectue en interaction avec d'autres (Desmarais, 2009). Le *sujet-acteur* entretient ainsi des relations avec des altérités multiples. Or, selon le philosophe Lévinas, la tradition occidentale aurait compris l'Autre comme étant l'alter ego dans sa différence, créant un « impérialisme » de soi sur l'Autre (Lévinas, cité dans Bernstein, 1991). La recherche s'appuie plutôt sur le concept de Bernstein, où l'*altérité* est à la fois semblable et singulière, permettant que pluralité et réciprocité soient compatibles (Bernstein, 1991).

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS INNUS

De façon générale, les participants interrogés tracent un portrait flatteur de Sept-Îles et semblent se plaisir dans la ville. Ils y fréquentent une grande variété d'endroits qui sont en bonne majorité des espaces marchands ou des lieux publics et qui sont également fréquentés par les Allochtones. Néanmoins, il ressort clairement des entretiens que pour les Innus, *l'espace urbain demeure fortement imprégné des actions coloniales passées*. Tout particulièrement, l'interdiction de circuler librement et l'enfermement imposé jadis, les conséquences dramatiques de la création du pensionnat de Maliotenam et la tentative d'éviction des Innus de leur terre ancestrale demeurent bien présents dans la mémoire collective. Les participants

racontent ces épisodes à de très nombreuses reprises, sans que leur soit posée une question sur le passé. Léo⁶, du groupe des acteurs locaux, relate ces événements survenus à Uashat :

Il y avait une clôture, c'était une vraie enclave [...]. Ils fermaient les portes à telle heure puis les ouvraient à telle heure du matin [...]. La réserve était surveillée afin que personne ne sorte de là, pour ne pas déranger les... les immigrants là. Les Innus étaient complètement enfermés, considérés comme des étrangers sur leur propre territoire.

Il ressort de tous les entretiens que les relations entre les Innus et les Allochtones sont fortement traversées par les événements récents ayant visé l'assimilation des Innus à la société dominante allochtone, notamment par ce qu'un participant appelle la « colonisation de l'esprit ». Tous les groupes soulèvent les graves effets que ces expériences ont eus sur l'image de soi des Innus et sur la transmission de leurs langue, culture et savoirs aux générations subséquentes. La thématique de la perte identitaire est ainsi très présente dans les entretiens, particulièrement dans le groupe des intervenants.

Tous les groupes de participants constatent des *tensions entre Innus et Allochtones à Sept-Îles*. L'espace urbain, quoique partagé, présente aussi d'importantes divisions. Les deux discothèques de Sept-Îles, l'une fréquentée quasi exclusivement par des Innus et l'autre par des Allochtones, constituent un exemple frappant de ce clivage. Il en va de même d'un « quartier » de la ville qui comporte des immeubles résidentiels et qui est associé aux Innus vivant hors communauté⁷. Un acteur local dit que les conducteurs de taxi nomment l'endroit « la troisième réserve » et deux participantes le perçoivent comme une nouvelle forme de « ghettoïsation ». La division s'exprime également par la *réticence marquée à aller sur le territoire de l'Autre*, à être dans son espace. Les participants donnent plusieurs exemples de refus des Allochtones de venir dans la communauté (invitations officielles ou faites aux enfants, activités culturelles) et inversement, ils notent une grande méfiance des Innus face aux Allochtones. Les acteurs locaux expliquent que parfois, les Innus n'oseront même pas parler à un professionnel allochtone (par exemple à leur avocat), certains vivant une « gêne paralysante » face aux Allochtones. Deux jeunes femmes du groupe d'étudiants du Cégep admettent que s'il y a seulement des Allochtones dans une activité, elles « n'oseront pas » y aller. Cet extrait de l'entretien avec les jeunes étudiants illustre bien ce malaise à être chez l'Autre :

Émilie : On dirait que c'est rare de voir un Innu qui s'en irait chez un Blanc comme ça.

6. Les noms cités sont des pseudonymes.

7. Secteur des Habitats Métis du Nord.

Èva : Oui, c'est vrai. Je me sens mal à l'aise quand je m'en vais voir une amie blanche.

Sara : Moi aussi. On dirait qu'on a peur : « Pourquoi [être là]? C'est pas une bonne habitude ça ». Genre, c'est pas correct [...]. Moi aussi j'ai peur. Je reste dans mon coin, je ne bouge pas, je ne touche à rien.

Malgré la proximité, les participants notent beaucoup de *méconnaissance* (que certains préfèrent nommer « ignorance ») des Allochtones envers les Innus. Ils dénoncent les nombreuses représentations dévalorisantes et généralisations négatives dont ils sont la cible. Les participants constatent qu'il existe à Sept-Îles un *racisme latent, mais bien présent*, qui s'exprime d'une part, dans un cadre de politesse convenue et par des « blagues » et d'autre part, sous forme de discriminations concrètes en emploi, dans le logement, à l'école et dans les services. Un grand nombre d'exemples est donné par les participants à ce sujet. Plusieurs groupes soulèvent l'idée que ces difficultés sont accrues dans le cas des Innus présentant un accent plus marqué ou un phénotype plus typiquement associé aux Autochtones. Beaucoup de participants (dont tous les jeunes interrogés) soulignent que l'utilisation du français comme langue seconde constitue une difficulté de taille dans leurs relations avec les Allochtones et affecte leur vie quotidienne. Bon nombre de participants racontent comment leurs proches et eux en viennent souvent à devoir malgré eux mener un « combat continu » pour obtenir le respect et la reconnaissance de leurs droits ou compétences. Les récits de ces luttes au quotidien sont nombreux dans les entretiens : faire reconnaître sa compétence professionnelle et sa valeur personnelle (ce qu'une intervenante nomme « devoir chaque fois faire ses preuves »), dénoncer des préjugés et des commentaires racistes (surtout dans les commerces et services), défendre ses droits face à des discriminations, protéger langue, culture et territoire, etc. Au sujet des préjugés envers les Innus, les personnes issues d'unions mixtes s'avèrent être des témoins de premier ordre puisqu'on les croit parfois allochtones. Or, tous les participants de parents mixtes interrogés s'identifiaient fortement – voire exclusivement – à l'identité innue.

Du point de vue des participants, la présence des Innus à Sept-Îles est très peu prise en compte par les Allochtones ou, plus particulièrement, par les gens représentant la Ville de Sept-Îles. *Leur apport social et économique n'est pas reconnu* et certains gestes forts de significations rendent malaisé le sentiment d'appartenance à la société (à la ville). Plusieurs dénoncent notamment l'absence de signes (arts, emblèmes) démontrant la présence historique des Innus à Sept-Îles. Aussi, il est noté que nombre d'organismes allochtones travaillent en vase clos, sans chercher de collaboration (notamment en santé et services sociaux). Les participants soulignent par contre que lorsque la présence innue peut apporter des bénéfices sur le plan économique ou pour l'image touristique de la Ville, on la met alors en valeur.

Selon les répondants, malgré certaines amitiés, les relations entre Innus et Allochtones dans la ville se limitent de façon générale à des relations à vocation économique, c'est-à-dire qu'elles s'expriment davantage – quoique non exclusivement – dans le cadre de services offerts (sociaux, de santé, de loisirs, gouvernementaux), de contacts de travail (restauration, vente) ou de partenariats d'affaires. Des collaborations ponctuelles ont également lieu dans le cas de situations de crise, particulièrement lors de conflits entre les deux groupes. Les associations entre organismes innus et allochtones semblent la plupart du temps temporaires et orientées vers un objectif précis.

Quoique les enjeux politiques soient d'importance au sein de la communauté, les Innus n'accordent pas le même intérêt à la politique municipale, en partie parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans ces instances et frontières administratives qu'ils n'ont pas eux-mêmes créées, en partie parce que celles-ci ne leur font pas de place spécifique, les considérant plutôt comme « un irritant » ou « des bloqueurs de développement »⁸. Les Innus interrogés ne sentent pas qu'il existe pour eux un lieu où ils peuvent influencer les décisions en lien avec Sept-Îles, ni *être entendus par des décideurs* sur des enjeux qui les concernent. Cet extrait est éloquent. À la question « Les Innus ont-ils des lieux pour s'exprimer sur ce qu'ils souhaiteraient voir se réaliser dans la ville de Sept-Îles? », deux acteurs locaux répondent :

Mireille : Non, je ne pense pas.

Léo : En fait le rêve des gens de Sept-Îles, peut-être pas de tous les gens de Sept-Îles, c'est que les Indiens disparaissent demain matin. Ça serait l'idéal.

Mireille : Ah non, ah non, comme ils disent, « qu'on soit tous pareils »!

Malgré les difficultés, les participants insistent sur le fait qu'ils souhaitent une réciprocité, un partage et une collaboration entre les deux groupes. Ils nomment d'ailleurs bon nombre de *gestes d'ouverture* de la part d'Allochtones. Les participants soulignent ainsi un certain nombre *d'espaces d'action et de dialogue* entre Innus et Allochtones dans la ville, dont la majorité semble porter fruit. Parmi ces succès, on compte des événements culturels, des tournois sportifs, des activités de rencontres, des collaborations ponctuelles et des lieux mixtes.

Les participants ont proposé une *pluralité de pistes d'action* pour faire avancer positivement les relations. Certaines de celles-ci se basent sur des expériences déjà réalisées qui doivent être davantage promues ou améliorées alors que certaines autres sont des idées nouvelles. Dans l'éventail des

8. Toutefois, dans le cadre d'une candidature innue au Conseil municipal en 2009, les discussions étaient vives lors des entretiens et plusieurs disaient qu'ils participeraient aux élections cette fois.

actions proposées, l'accent est d'abord mis sur les jeunes comme moteur de changement, quoique tous les groupes d'âge doivent être touchés. Sans les détailler, regroupons les pistes en cinq grandes recommandations :

1) Miser sur l'éducation dans les écoles (primaires, secondaires, collégiales), afin de former professeurs et étudiants (allochtones et innus) à la réalité autochtone, à l'histoire locale et aux graves conséquences de l'épisode des pensionnats.

2) Mettre sur pied des activités favorisant les échanges et les rencontres entre les deux groupes culturels, qui pourraient prendre diverses formes. Pour ce faire, mettre en place des mesures particulières pour que les gens de l'autre groupe participent.

3) Reconnaître l'apport social, économique et culturel des Innus dans la ville et développer davantage de collaborations durables entre organismes et institutions des deux groupes culturels. Ceci suppose d'inclure les Innus dans le développement de la ville et de compter des employés innus dans différents lieux, particulièrement ceux offrant des services à la population.

4) Dans le cadre de nouvelles initiatives à mettre en place, miser sur une approche communautaire qui part des besoins et désirs des gens. Oser faire des propositions et démontrer une implication personnelle. Participer à des recherches qui reviennent à la communauté, afin de faire connaître la parole des Autochtones.

5) Améliorer l'ouverture et la communication entre Allochtones et Innus, tout en s'assurant d'un respect de la différence de l'Autre.

PISTES DE DISCUSSION

Une marginalisation symbolique à l'œuvre

Les nombreuses expériences de racisme et de discrimination racontées par les participants témoignent d'une marginalisation des Innus encore à l'œuvre à Sept-Îles. Quoique celle-ci fasse l'objet d'une réappropriation, il importe de ne pas nier le phénomène, qui occupe une place prépondérante dans les entretiens.

La marginalisation décrite par les participants s'inscrit de façon plus tranchée dans les représentations collectives, dans la symbolique. Les propos dégradants entendus au quotidien, les « blagues » racistes, l'infantilisation, les allusions liées à l'incompréhension ou à l'incompétence, etc., sont bien présents dans leur expérience des relations avec les Allochtones.

Bon nombre de participants affirment qu'être innu à Sept-Îles est parfois difficile. Le fait que plusieurs personnes de parents mixtes – dont l'appartenance innue est pourtant très affirmée – ont admis avoir déjà caché cette part de leur identité révèle bien le poids de ces représentations. Le déficit de concitoyenneté en ville malgré la forte présence et visibilité des Innus, témoigne également de la marginalisation. En effet, l'accès pour les Innus à des espaces où il y a possibilité d'action et de parole, la reconnaissance de leurs savoirs populaires et la possibilité de contrôle sur la vie de la collectivité innue *dans la ville* (indicateurs de la concitoyenneté) apparaissent peu communs à Sept-Îles, si ce n'est en temps de crise ou au sein d'organismes autochtones tels que le CAA-SÎ.

Mouvement d'appropriation et force d'intervention

Malgré la marginalisation, les propos des participants démontrent qu'un processus de réappropriation de leur expérience collective est à l'œuvre et que les Innus constituent d'ores et déjà des sujets-acteurs détenant une force d'intervention, un acteur social. Ainsi, les Innus transforment l'espace urbain par leur présence ainsi que les relations intergroupes à Sept-Îles. Les récits nombreux des combats menés afin de faire reconnaître leurs droits, leurs compétences et leur spécificité sont des preuves éloquentes de leur force d'intervention.

La marginalité soulignée précédemment ne doit en effet pas être perçue comme un état *d'exclusion* des Innus de la ville, mais bien telle que décrite dans la section « Repères théoriques », comme une présence comportant des formes de participation ainsi qu'un potentiel de transformation sociale. Si la marginalisation des Autochtones a clairement été subie dans le passé, elle semble depuis un certain temps s'inscrire *a contrario* dans un mouvement d'appropriation, comme l'évoque Parazelli (2007) lorsqu'il traite des différents types de relations de pouvoir à la marge. Dans le cas des Innus d'Uashat mak Mani-Utenam et de Sept-Îles, la réalisation d'un livre d'art illustrant une perspective autochtone de l'histoire du Québec, l'existence du Musée Shaputuan et du festival Innu Nikamu, la mise sur pied d'un centre d'amitié autochtone en ville, la présence de plusieurs institutions innues (politiques et culturelles), le développement d'une approche communautaire dans les services sociaux, la réalisation d'initiatives de rapprochement, etc., sont révélateurs de cette dynamique et de son potentiel de créativité. Ce sont leur histoire, leurs savoirs, leur langue, leur culture, que les Innus se réapproprient actuellement.

Des lieux symbolisés au service d'une réelle concitoyenneté

Il apparaît essentiel de considérer la notion d'espace dans la réflexion sur les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain. À la lumière des entretiens, allier mémoire et innovation (Augé, 1994) dans la création de nouveaux « lieux » symbolisés semble une piste pertinente. Ainsi, il s'agirait à la fois de souligner la présence enrichissante des Innus dans la ville (monuments, pièces d'arts, panneaux historiques, affiches d'événements culturels) et d'offrir de nouveaux espaces de rencontre qui soient à même de réinventer positivement la relation à Autrui. Un lieu novateur dédié à cette fin et qui permette des actions concrètes peut constituer un symbole fort de dynamisme interculturel. Augmenter le pouvoir des habitants par le quartier et démocratiser la ville sont certes d'autres voies d'action indiquées (Donzelot, 2005). Si la ville offre plus d'espace de parole aux Autochtones, ils seront mieux en mesure « d'apparaître dans l'espace public » (Lamoureux, 2001) qui est aussi le leur. Sachant qu'un lien clair a été établi entre méconnaissance, racisme et sentiment de menace (Boudreau, 2001, cité par Bouchard et Vézina, 2003), cette « apparition » susciterait probablement une diminution de la peur de l'inconnu, du sentiment de danger et des conflits eux-mêmes, en plus d'ouvrir la porte au dialogue. À ce sujet, il faut voir quels échos ont eus à Sept-Îles les marches contre le racisme du CAA-SÎ, la mobilisation intergroupes contre plusieurs projets controversés d'exploitation des ressources naturelles (dont celui de Mine Arnaud), l'élection du député néo-démocrate innu Jonathan Genest-Jourdain, la participation active de la communauté au mouvement *Idle no More* et les travaux de la Commission de vérité et de réconciliation. Il importe d'identifier les espaces de réciprocité qu'ont pu susciter ces événements afin de s'en inspirer à l'avenir, et ce, en tout respect des singularités de chacun.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2005). *L'éducation interculturelle*, Paris, Presses universitaires de France.
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2006). « Interculturalism as a Paradigm for Thinking About Diversity », *Intercultural Education*, vol. 17, n° 5, 475-483.
- AUGÉ, M. (1994). *Pour une anthropologie des mondes* contemporain, Paris, Aubier.
- BARIBEAU, C. (2009). « Analyse des données des entretiens de groupe », *Recherches qualitatives*, vol. 28, n° 1, 133-148.
- BERNSTEIN, R. J. (1991) « Incommensurability and Otherness Revisited », dans *The New Constellation : The Ethical-Political Horizons of Modernity/Post-Modernity*, Cambridge, The MIT Press, 57-78.

- BOPP, M., BOPP, J., LANE, P. et FONDATION AUTOCHTONE DE GUÉRISON (2003). *La violence familiale chez les autochtones au Canada*, Ottawa.
- BOUCHARD, D., CARDINAL, É. et G. PICARD (2008). *De Kébec à Québec : cinq siècles d'échanges entre nous*, Montréal, Éditions des Intouchables.
- BOUCHARD, P. et S. VÉZINA (2003). « L'engagement des citoyens : Une alternative pour le renouvellement des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones » *Administration publique du Canada*, vol. 46, n° 1, 76-102.
- CRPA - COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (1996). « Volume 1 : Un passé, un avenir » dans *Rapport de la commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, Groupe Communication Canada, 1-802.
- DESCENT, D. et T. VOLLANT (2007). Étude de besoins et profil de la clientèle autochtone du milieu urbain de Sept-Îles en vue de l'implantation d'un Centre d'amitié autochtone à Sept-Îles, Wendake (Québec), RCAAQ.
- DESMARAIS, D. (2009). « L'approche biographique » dans Benoît GAUTHIER (sous la dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 361-390.
- DONZELOT, J. (octobre 2005). « Une politique pour la ville », *Esprit*, 135-156.
- DUBET, F. 1995. « Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience », dans François DUBET et Michel WIEVIORKA (sous la dir.), *Penser le sujet : Autour d'Alain Touraine*, Paris, Fayard, 103-121.
- DUCHESNE, S. et F. HAEGEL. (2008). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien collectif*, Paris, Armand Colin.
- DUGRÉ, S., GAGNON, A., LEBLANC, P., SIOUI, B. et D. THOMAS (2009). « Autochtones et non-Autochtones à Val-d'Or, bons voisins? », dans *Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO)*, Rouyn-Noranda, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- DUPUIS, R. (2001). *Quel Canada pour les Autochtones? : la fin de l'exclusion*, Montréal, Boréal.
- GOULET, J-G A. (2006). « Maîtres chez-nous : Les fondements des projets de justice et de citoyenneté des autochtones et des allochtones au Québec », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 1, 187-201.
- KERMOAL, N. et C. LÉVESQUE. (2011). « Repenser le rapport à la ville : pour une histoire autochtone de l'urbanité », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 1, 67-82.
- LAMOUREUX, J. (2001). « Marges et citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 29-47.
- LEGAULT, G. (2000). *L'intervention interculturelle*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.
- LEROUX, S. (2011). « Les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain : le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Maliotenam », *Mémoire de maîtrise (École de travail social)*, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- LÉVESQUE, C. (2003). « La présence des Autochtones dans les villes québécoises : mouvements pluriels, enjeux diversifiés » dans David NEWHOUSE et Evelyn

- PETERS (sous la dir.), *Des gens d'ici : Les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, 25-37.
- PICARD, É. (2002). « La notion de citoyenneté » dans Yves MICHAUD (sous la dir.), *Université de tous les savoirs, Le pouvoir, l'État, la politique*, Paris, Odile Jacob, 39-66.
- PARAZELLI, M. (2007). « Jeunes en marge. Perspectives historiques et sociologiques », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 1, 50-79.
- RCAAQ - REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONE DU QUÉBEC (2006). *Les Autochtones en milieu urbain : une identité revendiquée*, Wendake, Québec, RCAAQ.
- RHÉAUME, J. (2007). « Au cœur de la sociologie clinique : sujet charnel, lien social et acteurs sociaux », dans Lucie MERCIER et Jacques RHÉAUME (sous la dir.), *Récits de vie et sociologie clinique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 62-83.
- SAINSAULIEU, R. (2004). « Acteur » dans Jacqueline BARUS-MICHEL, Eugène ENRIQUEZ et André LÉVY (sous la dir.), *Vocabulaire de psychosociologie*, Ramonville Saint-Agne (France), Éditions Érès, 36-42.
- SÉVIGNY, R. (1997). « The Clinical Approach in the Social Sciences », *International Sociology*, vol. 12, n° 2, 135-150.
- STATISTIQUE CANADA (2008). *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations : Recensement de 2006*, No 97-558-XIF, Ottawa.
- VACHON, D. (1985). *L'histoire montagnaise de Sept-Îles*, Sept-Îles, Éditions Innu.
- VANT, A. (1986). « À propos de l'impact du spatial sur le social », dans Franck AURIAC et Roger BRUNET (sous la dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard – Fondation Diderot, 99-111.
- WEINSTOCK, D. (2000). « La citoyenneté en mutation », dans Yves BOIVERT, Jacques HAMEL et Marc MOLGAT (sous la dir.), *Vivre la citoyenneté : Identité, appartenance et participation*, Montréal : Éditions Liber, 15-26.
- WOTHERSPOON, T. (2003). « Perspectives d'une nouvelle classe moyenne parmi les peuples autochtones », dans David NEWHOUSE et Evelyn PETERS (sous la dir.), *Des gens d'ici : Les Autochtones en milieu urbain*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, 160-180.